
Documents sauvegardés

Mercredi 12 février 2025 à 18 h 10

1 document

Par Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

L'Histoire

1 octobre 2023

Orléans, ou la démocratie directe

Par-delà le débat d'idées et les luttes idéologiques, quelle fut la vie quotidienne de celles et ceux qui traversèrent la période du « gouvernement révolutionnaire » en 1793-1794 ? Toute la ...

3

Documents sauvegardés



© 2023 L'Histoire. Tous droits réservés.
Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Certificat émis le 12 février 2025 à
UNIVERSITÉ-PARIS-1-PANTHÉON-
SORBONNE à des fins de visualisation
personnelle et temporaire.

news-20231001-SHI-51205401

Nom de la source

L'Histoire

Type de source

Presse • Magazines et revues

Périodicité

Mensuel ou bimensuel

Couverture géographique

Internationale

Provenance

France

Dimanche 1 octobre 2023

L'Histoire • no. 512

• p. 54

• 3634 mots

Vivre sous la Terreur



Page 54

Orléans, ou la démocratie directe

Par Pierre Serna

Pierre Serna s'est plongé dans les archives d'Orléans en 1793 et 1794. Entre la banalité du quotidien et les épisodes extraordinaires traversés par une ville en révolution, ces années sont aussi celles d'une acculturation républicaine.

Par-delà le débat d'idées et les luttes idéologiques, quelle fut la vie quotidienne de celles et ceux qui traversèrent la période du « gouvernement révolutionnaire » en 1793-1794 ? Toute la tragédie de l'histoire d'une nation naissante s'y trouve : une guerre étrangère, une guerre civile et des crises politiques et économiques permanentes. L'exemple choisi ici est celui d'une ville de 45 000 habitants, un centre urbain important dans la réalité démographique du XVIII^e siècle, encore plus si l'on considère sa position. Ancien apanage de l'homme le plus riche de France (le duc d'Orléans, Philippe Égalité, guillotiné en 1793), la ville occupe une place stratégique sur la Loire. Elle contrôle le marché céréalier de la Beauce vers Paris et constitue une réserve de fournitures en tout genre (étouffes, sucre, métaux, denrées alimentaires, bois...) vitale pour la capitale. Carrefour routier, port de commerce sur le fleuve, entrepôt des industries du centre de la France, elle raffine, comme aucune autre cité, le sucre venu des Antilles. Orléans, on l'a oublié, est une petite ville-monde. Son centre urbain con-

stitue un passage essentiel pour les troupes circulant de la frontière de l'Est, embrasée par la guerre, vers les zones de combat de l'Ouest. Blessés, prisonniers, régiments en marche, ne cessent de se croiser dans la ville. Et les Orléanais ? Comment vécurent-ils, au ras du sol, cette période ?

A partir du printemps 1793, de même que dans le reste de la France, des députés sont envoyés en mission à Orléans, avec les pleins pouvoirs, pour imposer le nouveau régime d'exception et notamment la levée en masse. La ville voudrait se présenter comme modérée par ses élites, mais elle cache en réalité de sévères conflits entre la sans-culotterie, la contre-révolution catholique et les élites négociantes. A Orléans, tout se dérègle à partir du mois de mars 1793, lorsque la tentative d'assassinat sur le Conventionnel Bourdon place la ville sous les feux de l'Assemblée, qui décide d'y rétablir immédiatement l'ordre.

Le 27 mars 1793 Orléans doit autoriser la formation de sections : « *Le maire et les officiers municipaux invitent leurs concitoyens à se réunir demain 6 heures*

du soir, chacun dans leurs sections, pour se fonder en assemblées des sections.[...] Elles restent permanentes le temps que la patrie est en danger. Leur rôle est de seconder la municipalité dans les fonctions du maintien de l'ordre et tranquillité publique, en dénonçant au corps municipal les abus et les délits ».

Bonnet rouge sur la cathédrale

Onze sections divisent la ville et l'encadrent. Un comité de sûreté générale puis un comité de salut public sont fondés, le 6 avril 1793. Parallèlement, les députés Collot d'Herbois et Laplanche ordonnent la constitution d'un comité de surveillance. La tentative d'homicide sur un représentant de la nation porte de graves conséquences et Orléans est décrétée « hors la loi ». La ville esquisse, avec cinq mois d'avance sur le reste de la France, ce qui devient, sur l'ensemble du territoire en septembre 1793, l'état d'urgence.

Plonger dans les archives des sections permet de comprendre ce que fut, au jour le jour, la vie en l'an II à Orléans, et

Documents sauvegardés

de saisir comment une forme de démocratie directe s'est mise en place, sous le regard inquiet de ses élites traditionnelles, et sous l'attention vigilante des députés de la Convention. Qu'en est-il par exemple de la section de la Loi, au centre de la ville, et de sa société populaire qui se réunit chaque soir ? Dès le 1er juillet on y dénonce la municipalité et sa connivence avec les marchands de grain. Le prix du pain est trop élevé, comparé aux revenus des ouvriers et des petites gens. Décision est prise d'envoyer des commissaires de chaque section auprès de la Commune pour exprimer leur rupture de confiance et pour surveiller eux-mêmes les marchés.

Par ailleurs, la société populaire décide de former un comité de douze de ses membres pour expliquer les articles de la nouvelle Constitution. Chaque section doit nommer deux citoyens pour former des comités d'instruction. La section Brutus, à la pointe de l'acculturation républicaine, demande, le 5 août, qu'un bonnet rouge et un drapeau tricolore soient placés au sommet de la cathédrale de la ville. Entre le 7 et le 9 août les sections se réunissent pour élire le commandant de la légion de la garde municipale.

Ce 9 août, la section des sans-culottes vit un moment d'émotion : les citoyens Pierre Milon et Marie Anne Maray adoptent un enfant de la maison de bienfaisance en promettant de l'éduquer et de l'entourer d'affection. L'acte est célébré avec solennité. Un culte laïque se met en place. Dans l'enthousiasme, une citoyenne propose d'organiser une quête en faveur des indigents pour la fête du 10-Août, tandis que d'autres rappellent qu'ils n'ont pas reçu les piques promises.

Ce qui s'exprime dans les sections est

à la fois le souci permanent du secours alimentaire et la volonté de défendre le nouveau régime : ainsi s'invente au quotidien une forme de vie politique, tournée d'abord vers un programme de bienfaisance, réalisation concrète d'une république sociale. Nourrir les pauvres est une obsession alors que près de 8 000 personnes doivent être assistées régulièrement. La main-d'oeuvre ouvrière de la ville fait face à la mise en berne de segments entiers de son économie locale : les raffineries de sucre ne peuvent plus tourner, faute de matière première en provenance des colonies perdues et faute de navires pour les acheminer.

Durant le mois de septembre, les luttes sociales se précisent. Les sections commencent à s'emparer de revendications plus politiques. La séance du 2 septembre à la section de la Loi est particulièrement mouvementée. Demande est faite au comité de salut public de la ville de rendre compte aux sections, toutes les 24 heures, de son activité. On dénonce « *les brigandages* » des fermiers et des laboureurs, qui se permettent de vendre toujours à des prix supérieurs à ceux autorisés. Pour approvisionner les marchés, un citoyen propose même de se saisir de chariots pour aller chercher le grain « *où il est* », dans les villages autour de la ville. La petite république d'Orléans s'organise. Le thème de la police sur les grains revient, tel un leitmotiv.

Les sections s'occupent aussi de la police des personnes. Le 16 septembre il est décidé que, pour obtenir un certificat de civisme ou un passeport, il faudra démontrer, devant la section, ce que l'on a fait pour le mériter. Les réunions publiques et quotidiennes deviennent ainsi autant d'espaces d'histoires immé-

diates de la Révolution, où chacun doit publiquement raconter sa vie depuis 1789 pour conserver un sauf-conduit.

Les 21 et 23 septembre les citoyennes sont à l'honneur. La tenue des femmes, comme toujours, préoccupe les hommes. Il est décidé qu'elles doivent porter la cocarde, non seulement pour assister aux séances mais aussi dans l'espace public. A celles qui ne pourraient pas s'acheter des rubans tricolores on alloue une somme de 10 livres. Elles-mêmes demandent de pouvoir disposer d'un drapeau, qu'elles utiliseraient dans les cérémonies, comme preuve de leur participation à la construction de la cité.

Durant cette séance du 21 septembre, il est demandé une surveillance toute particulière des « *maisons de jeux et de débauches, pour extirper cette semence de corruption de la ville* ». La police sexuelle règne dans le nouveau régime, qui se veut aussi porteur, *via* les sections, d'une pédagogie de l'honnête vertu. Le 24 septembre les femmes proposent l'élection de quatorze d'entre elles, dont sept qui sachent lire, afin d'organiser la collecte d'argent pour les indigents et pour la confection de leur drapeau. Tous les habitants du quartier sont ainsi impliqués dans cette révolution culturelle, sociale et politique. Comme pour conclure cette saison estivale qui a vu le petit peuple sectionnaire d'Orléans prendre en main son destin, deux militants, Janvier et Lyon, demandent que les instituteurs fassent apprendre par coeur à leurs élèves l'acte constitutionnel.

L'apprentissage de la démocratie directe se poursuit avec l'arrivée de Laplanche, envoyé en mission depuis Paris. Aidé par l'agent national du district, le jeune Aignan, et l'agent national de la munic-

Documents sauvegardés

ipalité, Pignon, il doit gagner la confiance des sectionnaires pour faire approuver la politique de la Convention. Dès son arrivée, le 3 septembre, il convoque à l'église Saint-Paterne l'ensemble des sections orléanaises pour organiser la purge de toutes les administrations du département. Ce faisant, il orchestre, par le vote à main levée, la vie démocratique directe, le contrôle des élus par leurs électeurs, tout en empêchant le groupe des plus engagés des sans-culottes, proches des hébertistes, de critiquer sa façon de mener la politique. Laplanche explique le sens de sa mission. Il doit conduire la réquisition de masse et renouveler les administrations pour s'assurer que tout l'effort économique de la ville est tendu vers la victoire. S'adressant toujours « *aux citoyennes et aux citoyens* », il commence à mettre sur pied une armée révolutionnaire. Pour épouvanter les réfractaires, il propose d'élever une guillotine ambulante, installée place du Martroi, dans le centre de la ville, sur l'ancienne position de la statue de Jeanne d'Arc, qui a été enlevée.

Commence, alors, dans l'ex-église Saint-Paterne, transformée en assemblée populaire, les votes de confiance, de défiance et d'épuration. Le département, soupçonné de fédéralisme, est sanctionné par un vote négatif. Le district est lui aussi critiqué et son représentant Jacob est suspendu. La Commune, elle, est soutenue, car Laplanche connaît bien le but de sa mission : l'ordre public, afin d'assurer le redémarrage économique de la ville. Pour cela, il fallait une rhétorique sans cesse menaçante contre « *les riches* », dénoncés de façon vague, sans jamais définir le seuil de la fortune. Menacer les puissants et les forcer à se mettre à la disposition de l'économie de guerre, rassurer les faibles et les sec-

ourir, telle est la ligne de l'envoyé en mission.

Vigilants, les hébertistes orléanais (ils sont une centaine), organisés autour de l'avocat Taboureau de Montigny, à la pointe du combat depuis 1789, demandent, eux, que les grains deviennent propriété de la nation. Le conflit qui va déchirer le mouvement sans-culotte parisien au printemps 1794 éclate ici dès septembre, confirmant l'espace de laboratoire politique qu'est Orléans. Taboureau reproche au député sa mansuétude et son manque de fermeté. Le 14 octobre, Laplanche met en arrestation Taboureau et le fait envoyer à la prison de l'Abbaye à Paris. Il menace ses complices, qui, par « *des motions incendiaires, écartent les subsistances en alarmant le cultivateur* ». Le mouvement sans-culotte se fracture entre ceux qui suivent la ligne montagnarde, dure politiquement mais souple économiquement, et les hébertistes, qui revendiquent une démocratie sociale et égalitaire, avec nationalisation des marchés et du grain en particulier.

Organiser la guerre, vaincre la pauvreté

A Orléans, pendant que les sections s'opposent sur ce que doit être concrètement la république, sociale ou libérale, la Commune mène son combat. La lecture des archives municipales, à partir de septembre 1793, après la victoire de Hondschoote qui permet de libérer Dunkerque, dévoile une ville en guerre. Le 27 septembre l'église Saint-Charles est réquisitionnée pour la confection de tentes militaires. Le 28 les filatures de coton et de fil doivent travailler pour l'armée afin de fournir l'habillement des troupes et la confection de couvertures. Le 30 septembre une pétition des

faubourgs exige une augmentation des salaires des ouvriers qui confectionnent des habits militaires. Une manufacture d'armes à feu est confiée à un sans-culotte de premier rang, Mollière. Le 18 vendémiaire an II (9 octobre 1793) Laplanche utilise le décret qui permet « *la réquisition des travailleurs pour le service des manufactures d'armes et des ateliers révolutionnaires* », pour mettre au travail les jeunes hommes et fournir les fusils demandés par la Convention. Le 27 vendémiaire an II (18 octobre) le commissaire aux achats pour les hôpitaux des armées organise la ville et ses hôpitaux militaires. Le 23 brumaire (13 novembre) il faut réquisitionner des chevaux, le 28 trouver du pain pour les jeunes volontaires, puis planifier la production et la récolte du salpêtre pour confectionner la poudre. Ce faisant, les chômeurs et les indigents retrouvent du travail.

A côté de cette omniprésence de la guerre, se retrouve la question des subsistances, qu'il faut, chaque fois, régler dans l'urgence. Le 8 brumaire (29 octobre) les communes limitrophes de Saint-Hilaire et de Saint-Mesmin sont complètement dépourvues de nourriture. Le 11 (1er novembre) une délégation se rend à Paris pour demander des secours. Des officiers rappellent la loi du Maximum et la nécessité de décréter un prix invariable. Pourtant, en refusant de réquisitionner de force le blé et la farine, au nom de la propriété, jamais la loi ne fut vraiment appliquée, les autorités rusant, se compromettant avec les négociants de grain.

Plus qu'une « dictature de la liberté », localement, le gouvernement révolutionnaire fut un arrangement permanent, mais efficace, pour gérer l'urgence. Cependant, les sections ne sont pas dis-

Documents sauvegardés

posées à abandonner leurs ambitions politiques ni leur capacité d'autonomie. Le 20 septembre, face à la gravité de la situation, le comité de bienfaisance des sections propose un tableau de quatre types de population à aider en priorité. Dans les deux premières classes se trouvent les parents des défenseurs de la patrie, à commencer par les volontaires partis depuis 1792, et ceux des nouvelles recrues de l'été 1793. La troisième classe est composée des citoyens qui ont droit aux distributions en raison de leur indigence, de leur âge, de leurs infirmités ou du nombre de leurs enfants. Enfin la quatrième classe regroupe les citoyens qui auraient besoin de secours extraordinaires à cause de maladies ou d'accidents imprévus.

Les principes posés, il faut organiser les secours. Cette tâche est confiée aux « citoyennes patriotes ». Elles doivent tenir un registre dans chaque arrondissement de la ville, établir la liste des personnes secourues, délivrer les bons d'aide, et rendre compte chaque semaine au comité des douze responsables de leur section qui en réfèrent au trésorier du comité de salut public de la ville, nommé pour cette tâche. Ensuite, elles doivent organiser la distribution des denrées tout en maintenant le calme public. Par un savant jeu de division des indigents, trois fois par semaine, 700 personnes peuvent être réunies. En établissant une rotation sur quinze jours, cela fait donc 4 200 personnes secourues, auxquelles il faut ajouter leur famille ou entourage très proche, ce qui confirme que l'an II fut, pour 10 % de la population, un moment de malnutrition, malgré la remise au travail de la majorité des ouvriers².

Une nouvelle culture

Une cité républicaine ne saurait vivre que de bienfaisance alimentaire. Il lui faut inaugurer une nouvelle culture. Par-delà quelques actions spectaculaires - le 8 février 1794 un char, couvert d'ornements d'église, mené par un cocher déguisé en évêque, a parcouru la ville -, l'iconoclastie de l'automne 1793 prit surtout la forme de fermeture d'églises. Dans cet espace urbain, saturé d'édifices religieux, prendre possession des biens fonciers, ou en détourner la fonction pour des activités militaires ou économiques, constituait une initiative source de divisions car blasphématoire pour les uns, émancipatrice pour les autres.

Dans cette logique, Laplanche fit systématiquement la chasse aux trésors d'église afin de participer à l'effort de guerre. Comme d'autres villes, Orléans connaît alors les scènes transgressives de « contre-processions » : horrifié, l'abbé Pataud, bon observateur de la réalité locale, raconte dans son Journal ces promenades composées d'« *ânes vêtus de chapes et de chasubles et autres ornements d'église* », dodelinant dans les rues « *au milieu d'une foule égarée, qui aux maximes les plus impies, mêlait les expressions les plus obscènes* ». Reconquérir l'espace urbain par la marche civique et le défilé devient un enjeu crucial de républicanisation de la rue³. La célébration du premier anniversaire de la république, le 21 septembre 1793, en offre l'occasion, les nouvelles des premières victoires également, en attendant le grand moment de catharsis républicaine, le 21 janvier 1794, commémoration du premier anniversaire de l'exécution du roi. Transmis par le spectacle, les chants, les fêtes, les piliers de l'acculturation républicaine sont en place.

Ces manifestations servent aussi à ex-

orciser la peur. Depuis le début de la Révolution, la ville est traversée de rumeurs alarmistes, générant peurs individuelles et collectives⁴. Le 5 germinal an II (25 mars 1794) le sans-culotte Nicole dénonce « *un homme pâle* » puis « *des êtres qui ne peuvent être que dangereux* »⁵. La rumeur est prise au sérieux et la police, aidée des comités, arrête le lendemain 24 personnes qui semblent suspectes¹ 18 sont relâchées, les autres sont retenues pour plus ample information. On se rend compte qu'il n'y avait pas de complot mais l'anxiété ne retombe pas pour autant. Redoublant de zèle, les membres du comité font circuler une pétition pour demander que le petit Capet (Louis XVII) subisse le sort de ses parents. A l'unanimité elle est envoyée à Paris. C'est une faute politique majeure. Le texte traduit un imaginaire morbide et sordide, au moment où la population d'Orléans se pense assiégée par une troupe de brigands contre-révolutionnaires. Il est facile de trouver dans cette outrance verbale la preuve de « Terreur ». La réalité est moins sombre. Certes les deux comités exercèrent à Orléans, en l'an II, une surveillance constante sur la population à risque, prêtres et nobles demeurés en ville. Mais il y eut finalement peu de visites domiciliaires : 30 pour l'ensemble de la période, la plupart en septembre 1793, organisées par Laplanche.

L'étude des faits montre une ville industrielle, mais aussi une ville en guerre toute tendue vers l'effort républicain qui lui est imposé, une ville dont les autorités sont toujours soucieuses de paix sociale. Au quotidien, l'an II constitua une expérience fondatrice pour une population d'ouvriers et d'artisans politisée par la sociabilité sectionnaire. Entre banalité et extraordinaire, ces mois de fin 1793 et début 1794 furent déterminants

Documents sauvegardés

dans l'acculturation républicaine profonde de la cité parmi la classe industrielle, lui conférant une dignité républicaine, une culture et une mémoire politiques, pour un long XIXe siècle.

Encadré(s) :

L'AUTEUR

Professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Pierre Serna prépare un livre sur Orléans en Révolution (à paraître en 2024) et un Dictionnaire d'histoire critique des animaux .

Le représentant en mission

Orléans, devenue suspecte après la tentative d'assassinat du député Bourdon (16 mars 1793), subit très vite la présence de Conventionnels « *envoyés en mission* » pour y rétablir l'ordre, imposer des arbitrages, épurer les conseils municipaux, organiser l'approvisionnement et l'économie de guerre sur place, incarnant la loi et devant être obéis.

D'avril 1793 au printemps 1795, la ville voit se succéder Delmas, Matthieu, Bourbotte, Julien de Toulouse, Prieur, Laplanche surtout, Demaillot, Porcher, Duval. Ils arrivent chaque fois avec une mission précise, commandés par les brusques revirements de la vie parisienne, et sont tenus pas les impératifs économiques que la ville doit fournir à la nation en guerre.

Une ville et onze sections

Comme les autres villes, Orléans est divisée en sections, cadre à la fois électoral et administratif. Ouvertes à tous les citoyens, elles constituent un lieu de débat, où l'on discute des prob-

lèmes quotidiens de la cité, des pétitions à envoyer à l'Assemblée... Cette carte situe le lieu où elles se réunissent sous le nom révolutionnaire qu'elles ont pris à partir de mars 1793.

DANS LE TEXTE

« Le curé de Saint-Paul a été marié »

On a ôté toutes les croix des cimetières et chemins ainsi que toutes les armes de royauté et de principauté, et l'on y a mis celles de la république, qui étaient un bonnet rouge au bout d'une pique, et l'on en a mis à tous les clochers. Ensuite on a ôté les clochers et l'on allait à l'office sans sonner. Et puis l'on a fait partir la première classe. Le 22 octobre [1793] le curé de Saint-Paul a été marié à Saint-Paul en présence de la municipalité. Le 23, on a pris des gardes à la porte des boulangers car plusieurs personnes avaient été blessées pour avoir du pain, et puis les sections se sont assemblées à ce sujet. Ensuite on a été dans toutes les maisons demander le nom et l'âge et le nombre des personnes, et puis l'on a affiché que l'on n'aille pas au-devant des denrées sous peine d'être puni, mais cela n'empêchait pas que l'on y aille car l'on chômait de tout."

Journal Orléanois de Victoire Dellezigne, octobre 1793.

L'obsession du pain

Le problème de l'approvisionnement en grain, en farine et en pain fut permanent dans une ville où près de 8 000 indigents doivent être secourus. Pour les ouvriers du textile, l'achat du pain représente 88 % du salaire en 1789. Trois grandes émeutes ont secoué la ville en 1789 et 1792 pour que

la livre ne dépasse pas les 22 sols. Jamais la loi du Maximum des prix ne fut réellement appliquée, les autorités redoutant les réactions des fermiers. Pourtant, les lois du 9 octobre et du 15 novembre 1793 les obligent à ne fréquenter que les marchés de leurs districts et permettent aux communes de requérir le grain, en prescrivant la mouture et la cuisson : celles du « pain de l'égalité ». Ci-dessus : gouache de Lesueur, *La Disette du pain*, 1794.

MOTS CLÉS

Accapareur

Dans une période où la cherté du pain est une hantise, ce terme désigne tous ceux qui, pouvant garder du pain ou de la farine, les vendent au plus haut prix.

Sans-culotte

D'abord utilisé avec mépris pour désigner la populace en haillons, le terme est revendiqué par des militants révolutionnaires le 20 juin 1792 lorsque les manifestants portant le pantalon du peuple et de la petite bourgeoisie envahissent les Tuileries. Ce sont principalement des artisans et des ouvriers.

Note(s) :

Notes

1. AD 2j 1924.

2. AD 2j 1886. Plan présenté par le comité central de bienfaisance au citoyen Laplanche représentant du peuple.

3. Cf. G. Rideau, *Une société en marche. Les processions en France au XVIIIe siècle*, Ceyzérieu, Champ Val-

Documents sauvegardés

lon, 2021.

4. Cf. T. Tackett, « Rumor and Revolution, the Case of the September Massacres », *French History and Civilization*, 2011, vol. 4.

5. AD 2 Mi 783.